

## Vétérinaire et auxiliaire vétérinaire



Si le métier de vétérinaire fait rêver, les études sont néanmoins longues et sélectives ! Les activités des vétérinaires varient considérablement selon le mode d'exercice : en ville, à la campagne, en parc animalier ou en laboratoire... Ces professionnels sont parfois assistés d'auxiliaires, principalement dans les cabinets de ville.

### PREMIÈRE SESSION DU CONCOURS POST-BAC



6 000 vœux sur Parcoursup  
160 candidats admis

### RECRUTEMENTS VARIABLES SELON LES RÉGIONS

- Auvergne-Rhône-Alpes : 200
- Bourgogne-Franche-Comté : 70
- Bretagne : 120
- Centre-Val-de-Loire : 120
- Corse : 10
- Grand-Est : 150
- Hauts de France : 130
- Île-de-France : 160
- Normandie : 90
- Nouvelle Aquitaine : 290
- Occitanie : 190
- Paca : 130
- Pays de la Loire : 150

### À SAVOIR



Pas de passerelle  
du métier  
d'auxiliaire vétérinaire  
à celui de vétérinaire

## Secteur et emploi

### Zone rurale ou urbaine

Les vétérinaires peuvent être présents depuis l'insémination artificielle de la vache jusqu'au contrôle du lait, de la naissance des agneaux jusqu'à l'abattoir industriel. Ils peuvent soigner un chiot ou un reptile. Les statuts d'exercice sont également variables : profession libérale, salarié ou fonctionnaire.

#### ► Différents modes d'exercice

62 % des vétérinaires travaillent en libéral, c'est-à-dire à leur compte. Dans des **cabinets de ville**, ils soignent les chiens, les chats, les reptiles, les rongeurs... En **milieu rural**, leurs « patients » sont plutôt les vaches, les porcs, les chevaux...

Ils sont souvent assistés par un auxiliaire vétérinaire pendant les consultations et les opérations. L'auxiliaire vétérinaire s'occupe également de l'accueil, du secrétariat, du nettoyage et de la désinfection, et de nourrir et soigner les animaux opérés.

S'installer à son compte demande une importante mise de fonds, longue à rentabiliser. Ruraux ou urbains, les vétérinaires s'associent fréquemment pour diminuer les coûts de fonctionnement de leur cabinet. L'inscription à l'Ordre national des vétérinaires est obligatoire. Vous pouvez également travailler comme salarié d'une clinique vétérinaire.

Mais il est aussi possible de travailler comme **salarié** pour des coopératives agricoles, des organismes agricoles à vocation sanitaire ou pour les **laboratoires pharmaceutiques** vétérinaires. Ces derniers ont pour vocation de découvrir, de mettre au point,

de produire et de commercialiser des médicaments destinés au traitement de l'ensemble des espèces animales. Les vétérinaires sont présents à tous les stades du cycle de vie du médicament.

Les vétérinaires peuvent aussi exercer dans l'**industrie agroalimentaire** où ils participent à la mise au point des aliments pour le bétail. Ils ne sont généralement pas au contact des animaux. Autre débouché: la **recherche** dans des organismes publics ou privés.

Au sein de la fonction publique (**ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**), les vétérinaires gèrent le contrôle du bon état sanitaire des élevages et de la qualité de l'alimentation. Les techniciens de la santé publique vétérinaire travaillent sous l'autorité d'un inspecteur.

Les vétérinaires peuvent également exercer dans les **zoos**. Mais il y a peu de postes disponibles.

Certains vétérinaires deviennent **militaires** et suivent la santé des animaux utilisés par l'armée.

### Pour en savoir plus +

Pour plus d'infos, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence: [voir liste 1 du carnet d'adresses](#).

Organismes de référence: [voir liste 2 du carnet d'adresses](#).

### ► Perspectives d'emploi

En tout, 19 530 personnes sont inscrites auprès de l'ordre des vétérinaires en France. Dans les grandes villes, la possibilité de s'installer à son compte est plus réduite car il y a déjà de nombreux cabinets vétérinaires. Beaucoup de jeunes diplômés commencent par des remplacements, avant de s'associer avec un vétérinaire déjà en place.

Malgré tout, l'engouement constant des Français pour les animaux de compagnie continue d'assurer des débouchés aux vétérinaires, notamment avec les NAC, « nouveaux animaux de compagnie » (reptiles, amphibiens, oiseaux...).

À la campagne, il est plus facile de s'installer à son compte, d'autant plus que les besoins sont très forts du fait du problème de désertification des campagnes. Le monde du cheval, des haras et des courses est aussi un débouché intéressant pour la médecine vétérinaire.

Du côté des auxiliaires vétérinaires, le constat est le même. Il y a beaucoup de candidats pour peu de postes à pourvoir. Il est néanmoins plus facile de trouver un emploi dans les zones rurales car les vétérinaires, qui se déplacent beaucoup, ont besoin de personnel pour assurer les permanences dans les cliniques ou les cabinets.

L'industrie agroalimentaire offre de nombreux postes aux vétérinaires.

### ► Conditions de travail et qualités requises

Les métiers d'auxiliaire vétérinaire et de vétérinaire demandent d'avoir un esprit scientifique, d'être adroit, observateur, calme et d'avoir un bon relationnel avec les animaux mais aussi avec leurs propriétaires.

Le métier de vétérinaire, surtout en libéral, nécessite une très grande disponibilité. Les vétérinaires doivent effectuer des permanences et les déplacements sont nombreux, surtout pour ceux qui exercent à la campagne.

Un vétérinaire doit avoir une bonne résistance physique pour supporter des horaires parfois décalés, mais aussi pour être capable d'immobiliser des animaux aux gabarits impressionnants (taureaux, chevaux...).

Quand le vétérinaire est à son compte, il est souvent chef d'entreprise, avec parfois des salariés sous sa responsabilité. Des connaissances en gestion et de la rigueur sont indispensables pour faire vivre son cabinet.

Un vétérinaire doit aussi savoir suivre l'évolution en matière de possession d'animaux. Il doit être capable de s'adapter aux NAC: rongeurs, furets et animaux exotiques.

Autre qualité requise: savoir conseiller et rassurer les particuliers ou les éleveurs, parfois stressés par la maladie de leur animal ou par les risques d'épidémie menaçant leur bétail.

### À lire aussi ✓

J'aime les animaux n° 1.917

Les métiers de l'élevage n° 2.131

Les métiers du soin et du dressage n° 2.132

# Métiers

## Auxiliaire vétérinaire

À la fois secrétaire médical et aide-soignant, l'auxiliaire vétérinaire travaille surtout dans les cabinets de ville et les cliniques privées, plus rarement à la campagne. Le titre d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV) est reconnu par la profession et permet d'exercer ce métier.

### ► Fonctions

L'auxiliaire vétérinaire est le bras droit du vétérinaire. Il ou elle accueille les clients et leurs animaux, puis assiste le vétérinaire au cours des soins ou des interventions chirurgicales pratiquées au cabinet ou en clinique. Si un animal est en convalescence, les auxiliaires sont chargés de le nourrir et de le soigner. Ils assurent l'hygiène du cabinet par un nettoyage et une désinfection systématiques et journaliers des locaux, des cages et du matériel de soin.

Par ailleurs, une grande partie de leur temps est consacrée aux tâches administratives : gestion des rendez-vous et des dossiers clients, commandes des fournitures médicales, suivi des stocks de médicaments, édition et envoi des factures... Certains auxiliaires travaillant dans des environnements professionnels spécialisés (chirurgie de pointe, élevage) peuvent être chargés d'une fonction précise.

Le nombre total d'auxiliaires vétérinaires augmente depuis plusieurs années en France (45 % de plus depuis 2009). La France en compte désormais près de 15 000.

Il s'agit d'un métier très largement féminisé (9 auxiliaires sur 10 sont des femmes). Autre particularité : plus de la moitié des auxiliaires vétérinaires travaillent à temps partiel.

La polyvalence et l'adaptabilité sont des qualités essentielles à ce métier.

**À savoir :** bénéficiant de l'équivalence de l'Attestation de connaissances pour les animaux de com-

pagnie d'espèces domestiques (ACACED), les auxiliaires vétérinaires peuvent également trouver des débouchés dans d'autres secteurs animaliers (élevage, éducation canine, animalerie, refuges). Ils peuvent aussi exercer au sein de l'armée.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 603 (Smic) à 1 700 € environ.

Formation : titre d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV - niveau bac). À savoir : les formations d'ASV dispensées par des écoles privées ne sont pas reconnues par la profession.

**Voir liste 3 du carnet d'adresses.**

### Se former dans le cadre de la formation continue

Le **titre d'auxiliaire vétérinaire** peut aussi s'obtenir dans le cadre de la formation continue. L'organisme de formation Apivet propose une formation d'auxiliaire/assistant vétérinaire sans condition de diplôme.

[www.apivet-formation.com](http://www.apivet-formation.com)

Le **CQP conseiller en clientèle vétérinaire** s'adresse aux auxiliaires vétérinaires qui souhaitent développer leur compétence en gestion de la relation client. Il est accessible aux auxiliaires vétérinaires qui justifient d'un an d'expérience au sein d'une structure vétérinaire libérale.

<https://apform.fr>

## Technicien supérieur / Technicienne supérieure spécialité vétérinaire et alimentaire

Les techniciens des services du ministère chargé de l'Agriculture exercent dans les directions départementales de la protection des populations ou en abattoirs d'animaux, sous l'autorité d'un inspecteur de la santé publique vétérinaire. Leur mission principale est la protection de la santé publique tout au long de la chaîne alimentaire.

### ► Fonctions

Les techniciens supérieurs du ministère chargé de l'Agriculture spécialité vétérinaire et alimentaire sont des fonctionnaires de catégorie B. Ils assurent différents types d'interventions sur les lieux de production: contrôle de performances, prélèvements d'échantillons... Ils conseillent les agriculteurs et leur fournissent un appui technique. Ils servent de lien entre les producteurs et les organismes professionnels (suivi de la production). Ils possèdent des pouvoirs de police. Ils sont chargés de l'inspection sanitaire des animaux et des denrées, et de la protection de l'environnement.

L'activité nécessite des contacts fréquents avec les animaux et des déplacements nombreux sont effectués dans une zone géographique rurale parfois étendue. Dans le domaine de la production animale, les interventions ont lieu dans des endroits parfois bruyants aux odeurs fortes et tenaces.

Salaire brut mensuel débutant: 1 900 € environ.

Formation: la formation de technicien spécialité vétérinaire et alimentaire se déroule sur une année en centre ou à distance à l'Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture (Infoma) situé à Corbas, près de Lyon. Pendant la formation, le stagiaire bénéficie d'une rémunération en tant que fonctionnaire stagiaire. L'accès à la formation

de technicien supérieur se fait sur concours (une préparation est proposée au CFPPA de Brioude-Bonnefont). Il faut être titulaire du bac ou d'un titre équivalent de niveau bac.

**À savoir:** pour un accès direct au grade de technicien principal (grade 2), il faut être titulaire d'un titre de niveau bac + 2..

<https://infoma.agriculture.gouv.fr>

[www.cfppabonnefont.fr](http://www.cfppabonnefont.fr)

Voir liste 5 du carnet d'adresses.

### Classe prépa « Égalité des chances »

L'Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture (Infoma), propose une classe préparatoire intégrée aux concours de catégorie B des TSMA (techniciens supérieurs du ministère de l'Agriculture) spécialité « vétérinaire et alimentaire ». Cette classe prépa est ouverte à 20 candidats, étudiants ou demandeurs d'emploi aux ressources modestes disposant d'un niveau bac ou équivalent. La formation est gratuite et les stagiaires peuvent bénéficier d'une allocation pour la diversité sous réserve d'assiduité.

<https://infoma.agriculture.gouv.fr> rubrique Les métiers des techniciens / Recrutement et concours / Classe préparatoire (CP)

## Vétérinaire

Le métier de docteur vétérinaire exige une solide formation scientifique, un intérêt certain pour l'évolution des technologies, de bonnes facultés d'observation, une excellente résistance physique et morale, de l'habileté manuelle, le sens de la communication et, bien sûr, l'amour des animaux!

### ► Vétérinaire en zone urbaine H/F

Comme les médecins, les vétérinaires travaillent en grande majorité à leur compte, c'est-à-dire en libéral et en milieu urbain. Presque toutes les consultations ont lieu au cabinet du vétérinaire. Dans les cliniques spécialisées, le rôle du professionnel consiste à prévenir les maladies, à soigner et à opérer.

La moitié des vétérinaires soignent principalement des animaux de compagnie (surtout des chiens et des chats) et un tiers d'entre eux ne font que cela.

Salaire brut mensuel débutant: de 2 500 à 3 000 €, selon l'importance du cabinet d'exercice et de la région.

Formation: diplôme d'État de docteur vétérinaire.

### ► Vétérinaire en zone rurale H/F

En zone rurale, où le vétérinaire travaille essentiellement dans le secteur de l'élevage, le métier est radicalement différent.

Prévenir les maladies, améliorer la croissance des cheptels de bœufs, de moutons, de porcs : voilà le quotidien du vétérinaire. Aux côtés de l'éleveur, il gère aussi bien les questions d'hygiène et de nutrition que celles de productivité, de reproduction et de rentabilité des cheptels.

Il exerce souvent en libéral avec l'aide d'un auxiliaire vétérinaire. Dans les petites villes rurales, les vétérinaires optent souvent pour une activité mixte (canine, rurale et équine). Le vétérinaire peut aussi être salarié d'une coopérative ou d'un élevage industriel.

À la campagne, la pratique exige beaucoup de déplacements et de disponibilité.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : diplôme d'État de docteur vétérinaire.

### Travailler en Europe

Les vétérinaires peuvent exercer dans n'importe quel État de l'Union européenne. Les étrangers qui désirent poursuivre des études en France ou se spécialiser peuvent contacter le ministère en charge de l'Agriculture.

<https://agriculture.gouv.fr>

France Vétérinaire International propose une offre française de formation et de coopération technique vétérinaire internationale.

[www.france-vet-international.fr](http://www.france-vet-international.fr)

### ► Vétérinaire de zoo H/F

Peu nombreux, les vétérinaires qui s'investissent dans les parcs zoologiques ou les parcs naturels sont certes des médecins des animaux, mais surtout des conseillers et des éthologues qui se préoccupent de la conservation des espèces.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : diplôme d'État de docteur vétérinaire. Pendant vos études, effectuez des stages dans des zoos pour mieux connaître les espèces sauvages.

### ► Vétérinaire de laboratoire H/F

L'industrie agroalimentaire a besoin de vétérinaires pour élaborer de nouveaux produits destinés à la consommation animale. Les laboratoires pharmaceutiques ont également besoin de ces spécialistes pour la fabrication de médicaments, mais aussi pour leur commercialisation.

Dans les grands groupes industriels agroalimentaires ou pharmaceutiques, outre les postes de recherche, les vétérinaires occupent parfois des postes d'ingénieurs commerciaux.

Salaire brut débutant : 2 500 € environ.

Formation : diplôme d'État de docteur vétérinaire + certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV) ou diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV).

### ► Inspecteur de la santé publique vétérinaire H/F

Les inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV) sont des fonctionnaires de l'État (catégorie A) rattaché au ministère de l'Agriculture. Ils sont chargés du contrôle de la santé et de la protection animales (maladies, pharmacie...), mais aussi de l'hygiène alimentaire (contrôle des aliments d'origine animale) et de la protection de l'environnement (contrôle des installations polluantes).

Les ISPV exercent principalement dans les services déconcentrés de l'État (directions départementales ou régionales), mais aussi dans des préfetures, des laboratoires d'analyses et de recherche, des établissements publics ou à l'international.

Une vingtaine d'ISPV sont formés chaque année.

Salaire brut mensuel débutant : 1 660 € pendant la formation, 3 700 € ensuite.

Formation : l'ENSV (École nationale des services vétérinaires) de Lyon assure la formation, pendant 1 ou 2 ans. Les candidats sont recrutés sur concours en quatrième année de cursus vétérinaire et en fin d'études d'ingénieur agronome ou après une expérience professionnelle vétérinaire.

[www.ensv.fr](http://www.ensv.fr)

### Témoignage

#### M. Vedrenne, vétérinaire

Pour exercer ce métier, il faut évidemment avoir un bon contact avec les animaux, mais aussi avec la clientèle qu'on côtoie quotidiennement ! Par ailleurs, il ne faut pas avoir peur de faire des journées longues et parfois difficiles.

### ► Vétérinaire militaire H/F

Les vétérinaires militaires exercent des missions variées : soins des animaux militaires, missions de santé publique vétérinaire, action de formation, activités de recherche.

Le corps des vétérinaires des armées comprend 180 officiers environ.

Salaire brut mensuel débutant : 2 100 € environ.

Formation : classe préparatoire + concours de l'École de santé des armées (ESA) certaines années, ou diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV) + recrutement par l'armée.

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

### ► Chercheur vétérinaire H/F

Les docteurs vétérinaires peuvent occuper des postes de chercheurs dans des organismes publics comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), l'Ifremer (Institut français de la recherche et de l'exploitation de la mer).

Ils sont alors fonctionnaires. Attention, les places sont rares.

Ils peuvent également être enseignants-chercheurs dans les écoles vétérinaires.

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

[www.inrae.fr](http://www.inrae.fr)

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)

Salaire : à partir de 2 200 € pour un chargé de recherche.

Formation : diplôme d'État de docteur vétérinaire + diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV) ou internat ou résidanat.

**Lire dossier Les métiers de la recherche n°2.817.**

### Délégués vétérinaires

Les délégués vétérinaires travaillent pour un laboratoire. Ils renseignent les vétérinaires, les pharmaciens et les animaleries et leur présentent ses produits. Souvent issus d'une formation universitaire scientifique (bac + 2), ils doivent posséder la fibre commerciale. Des établissements privés proposent des formations accessibles au niveau bac, en général en 2 ans. Il existe aussi le CQP délégué(e) à l'information et à la promotion du médicament vétérinaire.

**Lire dossier Délégué médical et déléguée médicale n°2.733.**

## Études et diplômes

### Devenir auxiliaire vétérinaire

**Le titre certifié d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), de niveau bac, est le titre reconnu par la profession pour exercer le métier d'auxiliaire vétérinaire.**

#### ► Titre certifié d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV)

Pour entrer en formation et préparer le titre certifié ASV, vous devez avoir 18 ans à la date d'entrée en formation en raison de la réglementation sur la radioprotection.

Vous devez être titulaire d'un bac ou d'une certification de même niveau, et passer des tests d'admission. Les compétences demandées dans ce métier étant très larges, de nombreux bacs peuvent convenir. À défaut, il convient de justifier d'une fin de 2<sup>nd</sup>e (avec admission en 1<sup>re</sup>) et d'une expérience professionnelle minimale de 2 ans.

Avant d'entamer les démarches pour débiter la formation, il est fortement conseillé de valider votre projet professionnel par une expérience en milieu vétérinaire, sous forme de stage (en 3<sup>e</sup>) ou d'évaluation en milieu de travail (EMT) pour les demandeurs d'emploi.

Formation : Le titre certifié ASV se prépare dans le cadre d'une période de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

La formation s'étend sur 2 ans (dont 18 semaines en centre de formation). La première année comporte plusieurs cours : accueil, secrétariat, hygiène et sécurité, contention, préparation du matériel médical. La

seconde année enseigne le conseil et la vente, la gestion administrative, l'assistance aux soins et aux examens complémentaires, l'assistance chirurgicale. Plusieurs options sont proposées: nouveaux animaux de compagnie, animaux de rapport et équidés.

Le Gipsa (Groupement d'intérêt public formation en santé animale et auxiliaire vétérinaire), intégré au sein de l'association Apform, est le seul organisme national officiellement habilité à délivrer le titre ASV.

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

### ► Titres certifiés d'écoles privées

Des écoles privées proposent les formations d'**aide-soignant vétérinaire** et d'**auxiliaire de service vétérinaire**.

Ces deux professionnels ont les compétences pour gérer le secrétariat d'un cabinet vétérinaire, accueillir les clients, veiller au bien-être des animaux et à l'hygiène des locaux et du matériel de consultation et de chirurgie. Ils peuvent aussi assister le vétérinaire lors d'examens ou de chirurgie

Les deux titres certifiés proposés sont de niveau bac. Ils sont inscrits au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sans toutefois

être reconnus par la profession. Les études durent 2 ans et les tarifs sont élevés (entre 4 500 et 4 900 € par an).

[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

<https://supveto.com>

[Voir liste 4 du carnet d'adresses.](#)

### ► Bachelor (bac + 3)

Après l'obtention du titre certifié d'auxiliaire vétérinaire (ASV), il est possible de poursuivre ses études en **bachelor de chargé de gestion et de management en structure animalière**. Ce diplôme de niveau bac + 3 donne la possibilité de travailler en animalerie (management d'équipe, vente, conseil, gestion de projet), en cabinet ou clinique vétérinaire, ou de créer sa propre entreprise.

Ce bachelor est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

La formation est proposée dans 4 centres SupVeto (Lille, Lyon, Toulouse et Metz). Elle est accessible en formation initiale, en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) ou par la VAE.

<https://supveto.com>

---

## Devenir vétérinaire : le concours d'abord

**Après 2 ans de classe prépa scientifique, l'admission en école vétérinaire se fait sur les mêmes types de concours que ceux qui permettent d'accéder aux écoles d'ingénieurs en agriculture et en agronomie, à l'exception du concours D. Il existe cependant d'autres voies d'accès que la classe prépa. Depuis 2021, une nouvelle voie d'accès post-bac est mise en place.**

### ► Des concours très sélectifs

Plusieurs types de concours sont proposés, ils sont tous très sélectifs. Le taux de réussite s'établit entre 9 et 20 % selon les concours.

Le nombre de places ouvertes en écoles vétérinaires et leur répartition sont fixés chaque année par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (668 en 2022).

Les élèves admis sont répartis entre les 4 écoles, en tenant compte de leur choix et de leur classement au concours. La biologie est la matière clé des concours, suivie de la chimie et du français. On ne peut faire acte de candidature plus de 2 fois, tous concours confondus. Par dérogation, les candidats ayant échoué deux fois aux concours A BCPST, A TB, B ou C peuvent passer le concours D une seule fois, après un délai de carence de 4 ans.

Informations complémentaires auprès du Service des concours agronomiques et vétérinaires:

[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

Pour des informations sur les inscriptions:

[voir liste 9 du carnet d'adresses.](#)

Pour des informations sur les écoles vétérinaires:

[voir liste 10 du carnet d'adresses.](#)

### ► Un nouveau concours post-bac

Depuis la rentrée 2021, une nouvelle voie d'accès aux études de vétérinaire est proposée. Il s'agit d'un **concours accessible après le bac** organisé dans le cadre de la procédure Parcoursup, accessible aux élèves inscrits pour la première fois en terminale.

Il est fortement recommandé d'avoir suivi en 1<sup>re</sup> et en terminale l'option SVT en voie générale ou

biologie-écologie pour les lycéens en voie agricole. Pour les autres spécialités, il est recommandé de choisir physique-chimie et mathématiques en 1<sup>re</sup> et de conserver physique-chimie en terminale avec l'option mathématiques complémentaires, vivement conseillée.

Sur Parcoursup, il faut choisir le vœu « Écoles vétérinaires nationales ». Ce vœu compte comme un vœu parmi les 10 vœux possibles sur la plateforme. Vous pouvez faire des sous-vœux pour chacune des écoles, ils ne seront pas comptabilisés parmi les 20 sous-vœux autorisés sur Parcoursup.

En 2022, 160 places (40 pour chacune des quatre écoles nationales vétérinaires) sont proposées pour ce concours.

Chaque année près de 700 élèves sont sélectionnés sur dossier sur Parcoursup pour passer des épreuves d'admission qui ont lieu au printemps. Ce sont notamment vos capacités d'argumentation, de raisonnement, de logique et de communication interpersonnelle qui seront évaluées lors d'entretiens thématiques et de 7 ateliers de 10 minutes.

Les bacheliers ayant réussi le concours débutent leur cursus par une année en cycle préparatoire intégré dans l'une des 4 écoles nationales vétérinaires.

<https://concours-veto-postbac.fr>

### ► Voie A après une classe prépa

Le recrutement en 1<sup>re</sup> année d'école de vétérinaire se fait principalement après une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Pour la session 2022, 334 places sont offertes pour la voie A, la voie A BCPST restant majoritaire.

[Lire dossier Les classes préparatoires n°1.623.](#)

### Voie A BCPST

Elle est accessible aux élèves issus de classes préparatoires scientifiques biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) en 2 ans. En 2022, 323 places sont offertes au concours.

Le concours comprend 8 épreuves écrites d'admissibilité: biologie (épreuve de synthèse), sciences de la vie et de la Terre (épreuve sur support de document), méthodes de calcul et raisonnement, modélisation mathématique et informatique, physique-chimie (résolution de problème), physique-chimie (analyse de documents scientifiques), composition de français, anglais. Il est possible de passer une épreuve de langue facultative.

Le concours comprend ensuite 8 épreuves orales d'admission: épreuve pratique de biologie, oral de biologie, maths pratiques et informatique, physique-

chimie (activité expérimentale), physique-chimie (argumentation et échange), oral de géographie, Tipe (travaux d'initiative personnelle encadrés), anglais.

Les inscriptions de la voie A BCPST du concours se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires jusqu'au 11 janvier: [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net).

Pour connaître les prépas publiques et privées BCPST, [voir liste 6 du carnet d'adresses](#).

### Voie A TB

La voie A TB du concours est réservée aux élèves issus des classes préparatoires de technologie-biologie (TB). En 2022, 11 places sont offertes au concours.

Le concours comprend 7 épreuves écrites d'admissibilité: sciences de la vie et de la Terre; biotechnologies; méthodes de calcul et raisonnement; algorithmique et informatique; physique-chimie (résolution de problème); français; anglais.

Le concours comprend 9 épreuves orales d'admission: sciences de la vie et de la Terre; biotechnologies; épreuve pratique de sciences de la vie et de la Terre et biotechnologies; mathématiques; physique-chimie (activité expérimentale); physique-chimie (entretien); géographie; Tipe (travaux d'initiative personnelle encadrés); anglais.

Les inscriptions de la voie A TB du concours se font sur le site du service de concours des écoles d'ingénieurs jusqu'au 11 janvier: [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr).

Pour connaître les prépas TB, [voir liste 7 du carnet d'adresses](#).

### Réforme des épreuves de la voie A

Un arrêté du 10 décembre 2021 modifie, en partie, les épreuves des concours A BCPST et A TB pour la session 2024. L'épreuve d'admissibilité de français du concours A BCPST est remplacée par une épreuve d'humanités. Ce concours comportera 6 épreuves orales: épreuve pratique de biologie; oral de biologie; maths pratiques et informatique; physique-chimie; oral de géographie; entretien professionnel sur les Tipe (travaux d'initiative personnelle encadrés).

Le concours A TB ne comportera plus que 7 épreuves orales d'admission: sciences de la vie et de la Terre, biotechnologies, épreuve pratique de sciences de la vie et de la Terre et biotechnologies, mathématiques, physique-chimie, géographie, entretien professionnel sur les Tipe (travaux d'initiative personnelle encadrés).



### ► Voie B après une L2

La voie B est ouverte dès la 2<sup>e</sup> année de licence (L2). La sélection se fait d'abord sur dossier. Les étudiants, issus d'une licence biologique, composent ensuite pour une épreuve de chimie. Les étudiants issus d'une licence hors biologie, composent pour une épreuve de biologie.

Le concours comprend 3 épreuves orales d'admission : sciences et société, entretien avec un jury (motivation) et une épreuve d'anglais qui consiste en un entretien sur la base d'un texte.

En 2022, 68 places sont offertes au concours. Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires, jusqu'au 11 janvier : [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net).

#### Candidats étrangers

Ils peuvent être admis par concours dans les mêmes conditions, ou reçus sur titre s'ils sont titulaires d'un diplôme admis en dispense ou en équivalence par les écoles. Ils doivent aussi prouver qu'ils sont aptes à suivre un enseignement en langue française.

### ► Voie C après un bac + 2

Elle est ouverte aux étudiants titulaires ou inscrits en 2<sup>e</sup> année de BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) toutes options, de certains BTS (brevets de technicien supérieur) et BUT (bachelor universitaire de technologie), du diplôme de technicien supérieur de la mer délivré par l'Institut national des techniques de la mer du Cnam, et du brevet de technicien supérieur maritime (BTSM) spécialité pêche et gestion de l'environnement marin.

Le concours comprend 5 épreuves écrites d'admissibilité : maths, physique, chimie, biologie, expression française, et 3 épreuves orales d'admission : TP (travaux pratiques) de biologie, entretien avec le jury (motivation), anglais.

En 2022, 95 places sont offertes au concours. Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires jusqu'au 11 janvier : [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net).

Ce concours peut être préparé en 1 an dans des classes préparatoires ATS bio.

[Voir liste 8 du carnet d'adresses.](#)

### ► Voie D pour les diplômés en médecine

Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme d'État de docteur en médecine, en pharmacie ou en chirurgie dentaire. Peuvent également être candidats les titulaires d'un diplôme national à dominante biologique conférant le grade de master.

La sélection s'effectue sur dossier et entretien. Pour la session 2022, 5 places sont offertes au concours.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires. Il est à renvoyer avant le 2 avril.

[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

### ► Voie E pour étudiants des ENS

Le concours E s'adresse aux étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay et de Lyon et admis en liste principale au concours A des écoles vétérinaires à la session précédente. Ils peuvent entrer à l'Enva à Maisons-Alfort et VetAgro Sup à Lyon tout en poursuivant leur cursus en ENS.

La sélection s'effectue en fonction du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien (qualité du projet professionnel et motivation).

Pour la session 2022, 6 places sont offertes au concours : 3 à l'Enva (94) et 3 à VetAgro Sup (69).

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires et à renvoyer jusqu'au 2 mars.

[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

## Spécialisations

Chirurgie des animaux de compagnie, production laitière ou pathologie tropicale... choisissez votre spécialité! Après l'obtention du diplôme de doctorat vétérinaire, les vétérinaires peuvent se spécialiser en préparant un CEAV (certificat d'études approfondies vétérinaires), un DESV (diplôme d'études spécialisées vétérinaires), un internat ou un résidanat.

### ► Certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV)

La préparation au CEAV dure 1 an dans l'une des 4 écoles vétérinaires. L'admission se fait sur dossier. Il existe plusieurs domaines :

- Gestion de la santé et de la qualité en productions avicoles (volailles) et cunicoles (lapins).
- Gestion de la santé et de la qualité en production porcine.
- Gestion de la santé et de la qualité en production laitière.
- Médecine du comportement des animaux domestiques.
- Médecine interne des animaux de compagnie.
- Pathologie animale en régions chaudes.
- Santé publique vétérinaire.
- Gestion de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires.
- Médecine et chirurgie des équidés.
- Sciences et médecine des animaux de laboratoire.
- Chirurgie des animaux de compagnie.
- Éthologie clinique et appliquée des animaux domestiques.
- Hygiène et technologie alimentaire.

Voir liste 10 du carnet d'adresses.

### ► Diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV)

Ces diplômes, délivrés après une formation de 3 ans (la 1<sup>re</sup> année donnant parfois lieu à la délivrance d'un CEAV), confèrent le titre de vétérinaire spécialiste. L'admission se fait sur dossier.

- Anatomie pathologique vétérinaire.
- Chirurgie des animaux de compagnie.
- Élevage et pathologie des équidés.
- Médecine interne des animaux de compagnie.
- Ophtalmologie vétérinaire.

- Sciences et médecine des animaux de laboratoire.
- Santé et productions animales en régions chaudes.
- Dermatologie.
- Gestion de la santé des bovins.

Ces formations peuvent être effectuées à temps partiel sur 6 ans maximum. Se renseigner auprès de l'école.

Voir liste 10 du carnet d'adresses.

### ► Internat

L'internat est une formation intensive complémentaire de 1 an dans l'une des 3 filières : animaux de compagnie, ruminants, équidés. Elle peut éventuellement se poursuivre par un résidanat en 2 ans.

### ► Résidanat

Le résidanat est une formation sur une discipline clinique précise, réservée aux titulaires d'un diplôme vétérinaire reconnu et justifiant de 2 ans d'expérience ou d'un diplôme d'internat.

Il correspond à 3 ans de formation dans l'un des domaines suivants :

- Chirurgie des animaux de compagnie.
- Chirurgie des équidés.
- Imagerie médicale vétérinaire.
- Médecine interne des animaux de compagnie.
- Médecine interne des équidés.
- Nutrition clinique vétérinaire.
- Ophtalmologie vétérinaire.
- Reproduction animale.
- Anatomie pathologique.
- Neurologie.
- Gestion de la santé des bovins.

Il prépare à un diplôme de spécialiste après réussite à un concours organisé au niveau européen par les collèges européens de spécialistes.

## Écoles vétérinaires : bac + 7

VetAgro Sup à Lyon, Enva à Maisons-Alfort, Oniris à Nantes et ENVT à Toulouse : ces 4 écoles forment les futurs vétérinaires. Le cursus, d'une durée de 7 ans, comprend un cycle de 2 ans de préparation et un cycle de 4 ans de formation en école vétérinaire, complété par une année d'approfondissement. Il conduit au diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV).

### ► Premier cycle préparatoire

L'accès aux écoles vétérinaires se fait sur concours d'entrée après 2 ans d'études (classes prépa, BTS, BUT, licence, BTSA, BTSM...) ou après un diplôme de docteur en médecine, en pharmacie, en chirurgie dentaire, ou un master à dominante biologie. Il peut également se faire directement après le bac, via un concours organisé dans le cadre de la procédure Parcoursup.

Ce cycle assure une formation scientifique générale, notamment en biologie, en physique et en chimie.

[Voir liste 10 du carnet d'adresses.](#)

### ► Cinq ans d'études en école vétérinaire

Accessibles aux étudiants qui ont passé avec succès l'une des voies A BCPST, A TB, B, C, D ou E du concours, les études durent 5 ans dans les écoles vétérinaires. Ces 5 années sont organisées en semestres et en crédits. Elles comprennent :

- 8 semestres de formation commune à l'ensemble des étudiants, sanctionnés par le diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV), qui confère à l'étudiant le grade de master. La formation comporte des enseignements théoriques, dirigés, pratiques et cliniques. La 4<sup>e</sup> année dite « toute clinique » est consacrée exclusivement à des stages ;
- une 5<sup>e</sup> année en école nationale vétérinaire (ENV) ou dans d'autres établissements, qui constitue, après validation du DEJV, une année d'approfondissement. Les étudiants ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances et leur pratique professionnelle dans des dominantes cliniques (animaux de production, animaux de compagnie, équidés) ou non cliniques (recherche, santé publique vétérinaire, industrie). Cette dernière année comprend

la préparation de la thèse de doctorat d'exercice vétérinaire, dont la soutenance permet d'obtenir le diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV).

[Voir liste 10 du carnet d'adresses.](#)

### ► Écoles vétérinaires européennes

Le métier de vétérinaire fait partie des professions réglementées en Europe, pour lequel une reconnaissance automatique des qualifications professionnelles dans l'Espace économique européen et en Suisse est prévue. Face à la difficulté d'intégrer les écoles vétérinaires en France, nombre d'étudiants font le choix de partir dans un pays européen pour se former.

Intégrer l'une de ces écoles n'est pourtant pas forcément simple, car dans tous les pays il y a une sélection qui s'opère notamment via un système de quotas des étudiants étrangers. C'est par exemple le cas en Belgique, où le nombre d'inscrits dits « non-résidents » est limité à 20 %. Ces 20 % ne sont pas sélectionnés sur dossier mais par tirage au sort.

En 2021, près d'un nouveau vétérinaire français sur deux est formé dans un autre pays européen. La Belgique, la Roumanie et l'Espagne sont les trois pays les plus attractifs.

#### Maisons-Alfort délocalise sa section équine

L'école de Maisons-Alfort, située en région parisienne, a entamé le transfert de ses activités de santé équine en Normandie dans le centre de Goustranville (Calvados). Un centre hospitalier universitaire spécialisé dans la santé des chevaux y est en construction. L'installation de cette antenne du campus devrait être achevée à la rentrée de septembre 2023.

# Carnet d'adresses

## ► Liste 1

### Sites de référence

<https://devenir-asv.com>

Édité par : Devenir auxiliaire spécialisé vétérinaire  
Sur le site : Information sur le métier d'auxiliaire spécialisé vétérinaire, fiche métier, actualités, FAQ.

<https://l'aventureduvivant.fr>

Édité par : L'aventure du Vivant  
Sur le site : information sur les métiers de l'environnement, de l'agriculture, de l'agroéquipement, de l'alimentation, des services à la personne ; fiches diplômes et annuaire des établissements de formation de l'enseignement agricole.

[www.agrororientation.com](http://www.agrororientation.com)

Édité par : AgrOrientation  
Sur le site : fiches métiers, liste des formations et des établissements, information sur les études à l'étranger, offres de stages, newsletter, actualités.

[www.anefa.org](http://www.anefa.org)

Édité par : Anefa  
Sur le site : information sur les métiers et les formations de l'agriculture, fiches métiers par secteur, offres d'emploi et de jobs saisonniers, promotion de l'emploi saisonnier agricole et informations pratiques.

[www.apform.fr](http://www.apform.fr)

Édité par : Apform  
Sur le site : information sur le métier et les formations d'auxiliaire vétérinaire, liste des centres de formation.

[www.lepointveterinaire.fr](http://www.lepointveterinaire.fr)

Édité par : Le Point Vétérinaire  
Sur le site : actualités des métiers de vétérinaire et d'auxiliaire vétérinaire, offres d'emploi, annuaire des étudiants et des associations, information juridique.

[www.veterinaire.fr](http://www.veterinaire.fr)

Édité par : Ordre national des vétérinaires  
Sur le site : information sur le métier et les formations, annuaire des vétérinaires, fiches pratiques, textes officiels, actualités.

## ► Liste 2

### Organismes de référence

**Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Apecita)**

Siège et délégation Île-de-France  
1 rue du Cardinal Mercier  
75009 Paris  
Tél : 01 71 93 56 90  
[www.apecita.com](http://www.apecita.com)  
L'Apecita est présente sur tout le territoire à travers ses 14 délégations territoriales réparties sur 18 bureaux.  
Zone couverte : Apecita Île-de-France : compétence pour les départements : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Spécialiste de l'emploi dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement, aide à l'orientation et à la recherche d'emploi, information et conseil sur les formations.

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DGER)**

1 ter avenue de Lowendal  
75007 Paris  
Tél : 01 49 55 49 55  
<https://agriculture.gouv.fr/alimagri-laventure-du-vivant>,  
<https://chlorofil.fr/systeme-educatif-agricole/structuration/acteurs/dger>  
Informe sur les enseignements pré et postbac, les formations, les métiers et les établissements : annuaires sectoriel et thématique, fiches et témoignages sur les métiers.

## ► Liste 3

### Auxiliaire vétérinaire spécialisé

**Le titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV Gipsa) est préparé exclusivement en alternance : avec le contrat de professionnalisation ou le contrat d'apprentissage. Les centres de formation pour le diplôme d'ASV sont affiliés à l'association Apform. [www.apform.fr](http://www.apform.fr)**

Liste 1	Sites de référence	p. 12
Liste 2	Organismes de référence	p. 12
Liste 3	Auxiliaire vétérinaire spécialisé	p. 12
Liste 4	Aide-soignant vétérinaire	p. 13
Liste 5	Technicien supérieur spécialité vétérinaire et alimentaire	p. 13
Liste 6	Prépas BCPST	p. 13
Liste 7	Prépas TB	p. 14
Liste 8	Prépas ATS bio	p. 14
Liste 9	Inscription aux écoles vétérinaires	p. 15
Liste 10	Écoles nationales vétérinaires	p. 15

**01000 Bourg-en-Bresse**

CFPPA des Sardières  
Tél : 04 74 45 50 80  
[www.sardieres.fr](http://www.sardieres.fr)

**13120 Gardanne**

CFPPA des métiers de l'animal - Valabre  
Tél : 04 42 58 46 41  
[www.epl.valabre.educagri.fr](http://www.epl.valabre.educagri.fr)

**31320 Auzeville-Tolosane**

Cité des sciences vertes de Toulouse-Auzeville  
Tél : 05 61 00 99 80  
<https://citesciencesvertes.educagri.fr>

**33290 Blanquefort**

CFPPA de la Gironde  
Tél : 05 57 93 02 31  
[www.formagri33.com/epl/](http://www.formagri33.com/epl/)

**34000 Montpellier**

EPLEFPA Montpellier-Orb-Hérault  
Tél : 04 67 60 97 85  
[www.epl.agropolis.fr](http://www.epl.agropolis.fr)

**53000 Laval**

CFPPA Laval  
Tél : 02 43 68 24 97  
[www.lycee-agricole-laval.com](http://www.lycee-agricole-laval.com)

**54220 Malzéville**

CFA-CFPPA de Meurthe-et-Moselle Lorraine  
Tél : 03 83 18 12 04  
[www.pixerecourt.fr](http://www.pixerecourt.fr)

**62300 Lens**

Siadep formation  
Tél : 03 21 79 42 42  
<https://formation.hautsdefrance.cci.fr>

**69280 Marcy-l'Étoile**

VetAgro Sup  
Tél : 04 78 87 25 25  
[www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr)

**76130 Mont-Saint-Aignan**

CFA NaturaPôle  
Tél : 02 35 12 26 26  
<https://cfa.naturapole.fr>

**77200 Torcy**

Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente  
Tél : 01 60 17 95 23  
[www.infrep.org/agences/torcy/](http://www.infrep.org/agences/torcy/)

**78120 Rambouillet**

CFA du Cez de Rambouillet  
Tél : 01 61 08 69 07  
[www.bergerie-nationale.educagri.fr](http://www.bergerie-nationale.educagri.fr)

**92100 Boulogne-Billancourt**

Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente  
Tél : 01 55 38 93 93  
[www.infrep.org/agences/boulogne/](http://www.infrep.org/agences/boulogne/)

**94700 Maisons-Alfort**

École nationale vétérinaire d'Alfort  
Tél : 01 43 96 71 00  
[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

## ► Liste 4

**Aide-soignant vétérinaire**

Le titre certifié d'aide-soignant spécialisé vétérinaire se prépare en formation initiale, en alternance ou en formation continue dans ces établissements privés affiliés à l'École supérieure d'aide vétérinaire (ESAV) Institut Bonaparte.  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

**Privé****06400 Cannes**

Institut Bonaparte de Cannes-Nice (ESAV)  
22 boulevard de la République  
Tél : 04 93 38 39 39  
[www.esav-institut-bonaparte.fr/esav-cannes](http://www.esav-institut-bonaparte.fr/esav-cannes)

**44800 Saint-Herblain**

Institut Bonaparte de Nantes (ESAV)  
1101 avenue Jacques Cartier  
Héliopolis B02  
Tél : 09 64 17 57 43  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

**59190 Morbecque**

Institut Bonaparte de Hazebrouck (ESAV)  
Château de La Motte-au-Bois  
Tél : 03 74 01 09 68  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

**67000 Strasbourg**

Institut Bonaparte de Strasbourg (ESAV)  
6 rue Adèle Riton  
Tél : 03 88 32 09 24  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

**69007 Lyon**

Institut Bonaparte de Lyon (ESAV)  
2 avenue du château Gerland  
Tél : 04 72 14 81 64  
[www.esav-institut-bonaparte.fr/esav-lyon](http://www.esav-institut-bonaparte.fr/esav-lyon)

**75015 Paris**

Institut Bonaparte de Paris (ESAV)  
72 rue Saint-Charles  
Tél : 01 84 17 36 69  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

## ► Liste 5

**Technicien supérieur spécialité vétérinaire et alimentaire**

Une préparation au concours de technicien supérieur du ministère de l'Agriculture (T SMA) est proposée pour les étudiants et les demandeurs d'emploi dans des classes préparatoires intégrées.

**CFPPA**

43100 Fontannes  
Tél : 04 71 74 57 74  
[www.cfppabonnefont.fr](http://www.cfppabonnefont.fr)  
Public

> Classe préparatoire intégrée aux concours de technicien supérieur et principal du ministère de l'Agriculture : vétérinaire et alimentaire ; techniques et économie agricole ; forêts et territoires ruraux.  
Formation : continue, initiale, initiale à distance  
Recrutement : bac pour le grade 1 et bac + 2 pour le grade 2  
Durée : 7 mois

**Infoma**

69960 Corbas  
Tél : 04 72 28 93 00  
[www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
Public

> Classe préparatoire intégrée aux concours de technicien supérieur et principal du ministère de l'Agriculture : vétérinaire et alimentaire ; techniques et économie agricole ; forêts et territoires ruraux.  
Formation : continue, initiale  
Recrutement : bac pour le grade 1 et bac + 2 pour le grade 2  
Durée : 7 mois

## ► Liste 6

**Prépas BCPST**

Les établissements ci-dessous proposent les classes prépas biologie, chimie, physique et sciences de la terre en première et deuxième années.

**Public****06050 Nice**

Lycée Masséna  
Tél : 04 93 62 77 00  
[www.lycee-massena.fr](http://www.lycee-massena.fr)

**13232 Marseille**

Lycée Thiers  
Tél : 04 91 18 92 18  
[www.lyc-thiers.ac-aix-marseille.fr/spip/](http://www.lyc-thiers.ac-aix-marseille.fr/spip/)

**14052 Caen**

Lycée Malherbe  
Tél : 02 31 86 18 56  
<http://malherbe.etab.ac-caen.fr>

**21000 Dijon**

Lycée Carnot  
Bourgogne  
Tél : 03 80 68 63 00  
<http://lyc21-carnot.ac-dijon.fr>

**25052 Besançon**

Lycée Victor Hugo  
Tél : 03 81 41 98 88  
<http://lyceehugobesancon.org/LVH>

**31068 Toulouse**

Lycée général Pierre de Fermat  
Tél : 05 62 15 42 15  
<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr>

**31070 Toulouse**

Lycée Ozenne  
Tél : 05 61 11 58 00  
<https://ozenne.mon-ent-occitanie.fr>

**31326 Castanet-Tolosan**

Lycée agricole de Toulouse-Auzeville  
Tél : 05 61 00 30 70  
<https://citesciencesvertes.educagri.fr>

**33075 Bordeaux**

Lycée Michel Montaigne  
Tél : 05 56 91 10 10  
[www.montaigne-bordeaux.fr](http://www.montaigne-bordeaux.fr)

**34060 Montpellier**

Lycée Joffre  
Tél : 04 67 14 84 84  
<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/>

**35706 Rennes**

Lycée Chateaubriand  
Tél : 02 99 28 19 00  
[www.lycee-chateaubriand.fr](http://www.lycee-chateaubriand.fr)

**37010 Tours**

Lycée Descartes  
Tél : 02 47 31 01 01  
[www.lyc-descartes.fr](http://www.lyc-descartes.fr)

**38026 Grenoble**

Lycée général Champollion  
Tél : 04 76 85 59 59  
[www.lycee-champollion.fr](http://www.lycee-champollion.fr)

**42007 Saint-Etienne**

Lycée Claude Fauriel  
Tél : 04 77 43 12 00  
<http://claud-fauriel.ent.auvergnernhonealpes.fr/>

**44042 Nantes**

Lycée Clemenceau  
Tél : 02 51 81 86 10  
<http://gclemenceau.paysdelaloire.e-lyco.fr>

**45044 Orléans**

Lycée Pothier  
Tél : 02 38 79 56 00  
[www.lycee-pothier.com](http://www.lycee-pothier.com)

**45200 Amilly**

Lycée d'enseignement général et technologique agricole le Chesnoy  
Tél : 02 38 89 80 00  
[www.lechesnoy.fr](http://www.lechesnoy.fr)

**49036 Angers**

LEGTA Le Fresne  
Tél : 02 41 68 60 00  
[www.lefresne-angers-segre.fr](http://www.lefresne-angers-segre.fr)

**51096 Reims**

Lycée Clemenceau  
Tél : 03 26 85 00 64  
<http://lyc-clemenceau.monbureaunumerique.fr>

**54042 Nancy**

Lycée Henri Poincaré  
Tél : 03 83 17 39 40  
[www.h-poincare.fr](http://www.h-poincare.fr)

**57000 Metz**

Lycée Georges de la Tour Lorraine  
Tél : 03 87 66 98 35  
[www.georgesdelatour57.fr](http://www.georgesdelatour57.fr)

**59034 Lille**

Lycée Faidherbe  
Tél : 03 20 60 50 00  
<https://faidherbe-lille.enthdf.fr/>

**59500 Douai**

Lycée Albert Châtelet  
Tél : 03 27 99 97 97  
<https://lycee-albert-chatelet-douai.enthdf.fr/>

**62022 Arras**

Lycée Robespierre  
Tél : 03 21 16 14 20  
<https://robespierre-arras.enthdf.fr/>

**63037 Clermont-Ferrand**

Lycée général Blaise Pascal  
Tél : 04 73 98 26 50  
<http://lyc-blaise-pascal-clermont.ent.auvergnernhonealpes.fr/>

**63370 Lempdes**

LEGTA Louis Pasteur  
Tél : 04 73 83 72 50  
<https://marmilhat.fr>

**64000 Pau**

Lycée Louis Barthou  
Tél : 05 59 98 98 00  
[www.cyberlycee.fr/barthou/site](http://www.cyberlycee.fr/barthou/site)

**67084 Strasbourg**

Lycée polyvalent Jean Rostand  
Tél : 03 88 14 43 50  
[www.lycee-jean-rostand.fr](http://www.lycee-jean-rostand.fr)

**69372 Lyon**

Lycée La Martinière Monplaisir  
Tél : 04 78 78 31 00  
[www.lamartinieremonplaisir.org](http://www.lamartinieremonplaisir.org)

**69458 Lyon**

Lycée du Parc  
Tél : 04 37 51 15 51  
<http://lyceeduparc.fr/ldp>

**75005 Paris**

Lycée Henri-IV  
Tél : 01 44 41 21 21  
<http://lyc-henri4.scola.ac-paris.fr>

**75006 Paris**

Lycée Fénelon  
Tél : 01 44 41 18 88  
<http://lyc-fenelon.ac-paris.fr>

**75006 Paris**

Lycée Saint-Louis  
Tél : 01 53 73 73 00  
[www.lycee-saintlouis.fr](http://www.lycee-saintlouis.fr)

**75008 Paris**

Lycée Chaptal  
Tél : 01 45 22 76 95  
[www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2\\_1584178/fr/lycee](http://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_1584178/fr/lycee)

**75013 Paris**

Lycée Pierre-Gilles de Gennes  
- École nationale de chimie,  
physique et biologie  
Tél : 01 44 08 06 50  
[www.encyb.org](http://www.encyb.org)

**75016 Paris**

Lycée Janson de Sailly  
Tél : 01 55 73 28 00  
[www.janson-de-sailly.fr](http://www.janson-de-sailly.fr)

**75016 Paris**

Lycée Jean-Baptiste Say  
Tél : 01 53 92 78 00  
<http://lyc-jb-say.scola.ac-paris.fr>

**76044 Rouen**

Lycée Pierre Corneille  
Tél : 02 35 07 88 00  
<http://lgcorneille-lyc.spip.ac-rouen.fr>

**77300 Fontainebleau**

Lycée international François 1<sup>er</sup>  
Tél : 01 60 74 58 30  
[www.lyceefrancois1.net](http://www.lyceefrancois1.net)

**78000 Versailles**

Lycée Hoche  
Tél : 01 30 84 08 50  
[www.lycee-hoche.com](http://www.lycee-hoche.com)

**80094 Amiens**

Lycée Louis Thuillier  
Tél : 03 22 53 41 00  
<http://thuillier.lyc.ac-amiens.fr>

**86022 Poitiers**

Lycée Camille Guérin  
Tél : 05 49 46 28 70  
[www.lyc-camilleguerin.fr](http://www.lyc-camilleguerin.fr)

**87036 Limoges**

Lycée Léonard Limosin  
Tél : 05 55 34 28 56  
[www.lyceelimosin.fr](http://www.lyceelimosin.fr)

**92100 Boulogne-Billancourt**

Lycée Jacques Prévert  
Tél : 01 41 31 83 83  
[www.lyc-prevert-boulogne.ac-versailles.fr](http://www.lyc-prevert-boulogne.ac-versailles.fr)

**92331 Sceaux**

Lycée Lakanal  
Tél : 01 41 87 20 00  
[www.lyc-lakanal-sceaux.ac-versailles.fr](http://www.lyc-lakanal-sceaux.ac-versailles.fr)

**93342 Le Raincy**

Lycée Albert Schweitzer  
Tél : 01 41 53 11 50  
<http://lyceeschweitzer.fr/>

**94107 Saint-Maur-des-Fossés**

Lycée Marcelin Berthelot  
Tél : 01 45 11 51 11  
[www.lycee-berthelot.org](http://www.lycee-berthelot.org)

**97159 Pointe-à-Pitre**

Lycée Baimbridge  
Tél : 05 90 93 79 99  
[www.lgtbaimbridge.fr](http://www.lgtbaimbridge.fr)

**97224 Ducos**

Lycée Centre - Sud  
Tél : 05 96 77 35 00  
<http://site.ac-martinique.fr/lpocentresud/>

**97831 Le Tampon**

Lycée polyvalent Roland Garros  
Tél : 02 62 57 81 00  
<http://lycee-roland-garros.ac-reunion.fr>

**Privé sous contrat**

**30000 Nîmes**

Lycée privé Institut Emmanuel  
d'Alzon (voie générale et technolo-  
gique) - Nîmes (30000)  
Tél : 04 66 04 93 00  
[www.dalzon.com](http://www.dalzon.com)

**44042 Nantes**

Lycée Externat Chavagnes  
Tél : 02 40 20 00 60  
[www.eden-fa.com/](http://www.eden-fa.com/)

**59733 Saint-Amand-les-Eaux**

Lycée privé Notre-Dame des Anges  
Tél : 03 27 48 14 44  
[www.nda59.fr](http://www.nda59.fr)

**69007 Lyon**

Lycée Assomption Bellevue - Pôle  
enseignement supérieur  
Tél : 04 37 65 30 70  
[www.assomption-lyon.org](http://www.assomption-lyon.org)

**78000 Versailles**

Lycée Sainte-Geneviève  
Tél : 01 30 84 46 00  
[www.bginette.com](http://www.bginette.com)

(Source : Onisep)

**► Liste 7**

**Prépas TB**

Seuls ces établissements  
publics proposent des  
classes préparatoires au  
concours A technologie  
et biologie (TB). Pour plus  
d'information, lire dossier  
Les classes préparatoires  
n°1.623.

**Public**

**13392 Marseille**

Lycée technologique régional  
Marie Curie  
Tél : 04 91 36 52 10  
[www.lyc-curie.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-curie.ac-aix-marseille.fr)

**31070 Toulouse**

Lycée Ozenne  
Tél : 05 61 11 58 00  
<https://ozenne.mon-ent-occitanie.fr>

**35651 Le Rheu**

Lycée Théodore Monod  
Tél : 02 99 29 73 45  
[www.campus-monod.fr](http://www.campus-monod.fr)

**45200 Amilly**

Lycée d'enseignement général et  
technologique agricole le Chesnoy  
Tél : 02 38 89 80 00  
[www.lechesnoy.fr](http://www.lechesnoy.fr)

**59563 La Madeleine**

Lycée Valentine Labbé  
Tél : 03 20 63 02 63  
<https://valentine-labbe-la-madeleine.enthdf.fr/>

**67084 Strasbourg**

Lycée polyvalent Jean Rostand  
Tél : 03 88 14 43 50  
[www.lycee-jean-rostand.fr](http://www.lycee-jean-rostand.fr)

**69009 Lyon**

Lycée La Martinière Duchère  
Tél : 04 72 17 29 50  
[www.martiniere-duchere.fr](http://www.martiniere-duchere.fr)

**75013 Paris**

Lycée Pierre-Gilles de Gennes  
- École nationale de chimie,  
physique et biologie  
Tél : 01 44 08 06 50  
[www.encyb.org](http://www.encyb.org)

**► Liste 8**

**Prépas ATS bio**

Les prépas ATS biologie  
sont accessibles aux  
titulaires des BTS A toutes  
options, BTS biologie,  
biochimie, agroalimentaire  
et autres bac + 2.

Les établissements publics  
préparent en 1 an au concours C  
d'entrée dans les :

- écoles nationales supérieures  
agronomiques (Ensa),
- écoles assimilées aux Ensa,
- écoles nationales d'ingénieurs  
des travaux agricoles (Enita),
- écoles nationales vétérinaires  
(ENV)
- l'école nationale du génie de  
l'eau et de l'environnement de  
Strasbourg (Enges).

**Public**

**12850 Onet-le-Château**

Lycée agricole La Roque  
Tél : 05 65 77 75 00  
<https://lycee-rodezlaroque.mon-ent-occitanie.fr>

**21801 Quetigny**

Lycée agricole de Quetigny Olivier  
de Serres  
Tél : 03 80 71 80 00  
[www.lycee-quetigny.fr](http://www.lycee-quetigny.fr)

**25410 Dannemarie-sur-Crète**

Lycée agricole Granvelle  
Tél : 03 81 58 61 41  
<http://granvelle.educagri.fr>

**26500 Bourg-îès-Valence**

Lycée Le Valentin  
Tél : 04 75 83 33 55  
[www.epl.valentin.educagri.fr](http://www.epl.valentin.educagri.fr)

**31326 Castanet-Tolosan**

Lycée agricole de Toulouse-Auze-  
ville  
Tél : 05 61 00 30 70  
<https://citesciencesvertes.educagri.fr>

**33295 Blanquefort**

Lycée agricole de Blanquefort  
Tél : 05 56 35 56 35  
[www.formagri33.com](http://www.formagri33.com)

**34090 Montpellier**

Lycée agricole Frédéric Bazille  
Tél : 04 67 63 89 89  
[www.epl.agropolis.fr](http://www.epl.agropolis.fr)

**35651 Le Rheu**

Lycée Théodore Monod  
Tél : 02 99 29 73 45  
[www.campus-monod.fr](http://www.campus-monod.fr)

**63370 Lempdes**

LEGTA Louis Pasteur  
Tél : 04 73 83 72 50  
<https://marmilhat.fr>

**75013 Paris**

Lycée Pierre-Gilles de Gennes  
- École nationale de chimie,  
physique et biologie  
Tél: 01 44 08 06 50  
www.encpb.org

**80440 Cottenchy**

LEGTA d'Amiens Le Paraclet  
Tél: 03 22 35 30 00  
www.leparacletamiens.com/

**92230 Gennevilliers**

Lycée Galilée  
Lycée des métiers de la chimie,  
de la plasturgie et des biotechnologies  
Tél: 01 47 33 30 20  
www.lyc-galilee-genevilliers.ac-versailles.fr/

(Source: Onisep)

**► Liste 9****Inscription aux écoles vétérinaires**

**Le service des concours agronomiques et vétérinaires (SCAV) est en charge notamment de l'organisation des concours communs aux 4 écoles vétérinaires. Il est impératif de procéder à son inscription auprès du SCAV. De plus, un concours post-bac est proposée depuis la rentrée 2021 : inscription sur le site Parcoursup (160 places pour ce concours dans les quatre ENV).**

**Service des concours agronomiques et vétérinaires (SCAV)**

AgroParisTech  
16 rue Claude Bernard  
75005 Paris  
Tél: 01 44 08 16 29  
www.concours-agro-veto.net  
Inscription aux concours : A ENV pour les CPGE BCPST ; A ENV pour les CPGE TB ; B pour les L2 ; C pour les ATS Bio ; C2 pour les filières universitaires chimie, génie biologique, génie chimique, génie des procédés et hygiène-sécurité-environnement ; apprentissage 226 places en 2021 ; D Bio pour les écoles Oniris Nantes Atlantique, VetAgroSup Clermont-Ferrand et Bordeaux Sciences Agro ; D ENV pour les docteurs et les masters à dominante biologie ; E pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année de l'ENS Cachan ou Lyon.

**► Liste 10****Écoles nationales vétérinaires**

**Quatre écoles préparent le diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV) et le diplôme de docteur en médecine vétérinaire (DMV) en 6<sup>e</sup> année.**

Pour la rentrée 2021, les droits de scolarité s'élèvent à 2 561 € par an. Ces écoles proposent aussi en formation continue le certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV) et le diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV).

**Public****31000 Toulouse**

École nationale vétérinaire de Toulouse  
Tél: 05 61 19 38 00  
www.envt.fr

- > Diplôme d'État de docteur vétérinaire
- > Certificat d'études approfondies vétérinaires : gestion de la santé et de la qualité des productions avicoles et cunicoles.
- > Diplôme d'études fondamentales vétérinaires
- > Diplôme d'études spécialisées vétérinaires : ophtalmologie vétérinaire
- > Master 2 gestion intégrée des maladies animales tropicales, niveau bac + 5

**44300 Nantes**

Oniris Nantes  
École nationale vétérinaire, agro-alimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique  
Tél: 02 40 68 77 77  
www.oniris-nantes.fr

- > Diplôme d'État de docteur vétérinaire
- > Certificat d'études approfondies vétérinaires : gestion de la santé et qualité en production porcine ; médecine interne des animaux de compagnie.
- > Diplôme d'études fondamentales vétérinaires, niveau bac + 5
- > Diplôme d'études spécialisées vétérinaires : anatomie pathologique vétérinaire
- > Master 2 de l'animal à l'homme : analyse, maîtrise et gestion des risques sanitaires et nutritionnels
- > Master 2 biologie, biotechnologie et recherche thérapeutique
- > Master 2 project management for food factories of the future
- > Master 2 nutrition sciences des aliments
- > Master 2 sciences de l'animal pour l'élevage de demain, niveau bac + 5

**69280 Marcy-l'Étoile**

VetAgro Sup  
Tél: 04 78 87 25 25  
www.vetagro-sup.fr

- > Diplôme d'État de docteur vétérinaire
- > Certificat d'études approfondies vétérinaires : santé publique vétérinaire ; médecine et chirurgie des équidés.
- > Diplôme d'études fondamentales vétérinaires
- > Diplôme d'études spécialisées vétérinaires : élevage et pathologie des équidés ; chirurgie des animaux de compagnie.
- > Licence professionnelle : agriculture biologique ; productions animales.
- > Master biodiversité, écologie, évolution
- > Master biologie intégrative et physiologie
- > Master biologie santé
- > Master biologie végétale
- > Master cancérologie
- > Master microbiologie
- > Master sciences du médicament
- > Master sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

**94700 Maisons-Alfort**

École nationale vétérinaire d'Alfort  
Tél: 01 43 96 71 00  
www.vet-alfort.fr

- > Diplôme d'État de docteur vétérinaire
- > Certificat d'études approfondies vétérinaires : médecine interne des animaux de compagnie ; médecine du comportement des animaux domestiques.
- > Diplôme d'études fondamentales vétérinaires
- > Diplôme d'études spécialisées vétérinaires : anatomie pathologique vétérinaire

# Carnet d'adresses

## Actuel Ile-de-France

### ► Liste 1 (IDF)

#### Auxiliaire de service vétérinaire

Le réseau SupVeto France prépare le titre certifié auxiliaire de service vétérinaire dans 26 centres en France. Depuis 2021, SupVeto propose aussi en apprentissage le bachelor certifié chargé de gestion et de management en structure animalière à Lille, Lyon, Toulouse et Metz. [www.supveto.com](http://www.supveto.com)

#### SupVeto Paris

92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 81 93 63 63

[www.supveto.com](http://www.supveto.com)

Privé

> Titre certifié auxiliaire de service vétérinaire, niveau bac

Formation : initiale

Admission : 18 ans, niveau de classe terminale ou équivalent, sur dossier et entretien

Durée : 2 ans avec 30 semaines de stages

### ► Liste 2 (IDF)

#### Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations en contrat d'apprentissage (A) ou en contrat de professionnalisation (CP).

#### 77200 Torcy

Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente (Infrep Torcy)

Tél : 01 60 17 95 23

[www.infrep.org/agences/torcy/](http://www.infrep.org/agences/torcy/)

> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire, niveau bac : CP

Admission : à partir de 18 ans, avoir un titre ou un diplôme de niveau bac ou le CQP AVQ et justifier d'une expérience professionnelle de 70h en entreprise vétérinaire.

Sur dossier, tests et entretien.

#### 78120 Rambouillet

CFA du Cez de Rambouillet

Tél : 01 61 08 69 07

[www.bergerie-nationale.educagri.fr](http://www.bergerie-nationale.educagri.fr)

Public

> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire, niveau bac : A

Admission : à partir de 18 ans, avoir un titre ou un diplôme de niveau bac ou le CQP AVQ et justifier d'une expérience professionnelle de 70h en entreprise vétérinaire.

Sur dossier, tests et entretien.

#### 94700 Maisons-Alfort

École nationale vétérinaire d'Alfort (Enva)

Tél : 01 43 96 71 00

[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

Public

> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire, niveau bac : A, CP

Admission : à partir de 18 ans, avoir un titre ou un diplôme de niveau bac ou le CQP AVQ et justifier d'une expérience professionnelle de 70h en entreprise vétérinaire.

Sur dossier, tests et entretien.

### ► Liste 3 (IDF)

#### Formation continue

Cet organisme propose des formations pour les vétérinaires (salariés ou en libéral).

#### 94700 Maisons-Alfort

École nationale vétérinaire d'Alfort (Enva)

Tél : 01 43 96 71 00

[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

Public

> Certificat d'études approfondies vétérinaires : médecine interne des animaux de compagnie ; médecine du comportement des animaux domestiques.

Durée : 1 an

> Diplôme d'études spécialisées vétérinaires : anatomie pathologique vétérinaire

Durée : 3 ans